

Mairie de Conliège

Compte-rendu de séance du conseil municipal du 23 mai 2020

Personnes présentes :

Membres du Conseil

Emilie BERGOT
Laurent BREMON
Benjamin CHAILLON
Jérôme CORDELLIER
Christelle DEHUT
Denis DUPERRON
Audrey DENEGNAN-DAHY
Marion ETIENNE
Jean-David FANI
Noële HERBIN
Georges LAMBERT
Nicolas LOYANT
Karine PETITJEAN
Roger REY, maire sortant
Jean-Claude ROUSSEL
Florence RESTELLI

Personnes invitées

François TONNERRE – Le Progrès
René GAURON – La Voix du Jura

Secrétaire de mairie : Dominique PERNOT

Secrétaire de séance : Audrey DENEGNAN-DAHY

Roger REY remercie l'ensemble de l'ancienne équipe du Conseil Municipal ainsi que les employés municipaux pour leur travail et leur engagement.

Il transmet ensuite sa place à la nouvelle équipe du conseil municipal élue.

1/ Vote pour que le présent conseil municipal se déroule à huit clos exception faite de la presse invitée, et ce, en raison de la crise sanitaire Covid 19 actuelle.

→ **Vote à l'unanimité : Conseil à huit clos**

2/ Élection du maire

Georges LAMBERT, doyen de l'assemblée, lit les règles d'élection du maire.

→ **1 candidat : Jérôme CORDELLIER**

→ 15 votants

→ 2 assesseurs : Noële HERBIN et Benjamin CHAILLON

Résultat :

– 14 votes pour Jérôme CORDELLIER

– 1 vote blanc

→ **Jérôme CORDELLIER est élu Maire de Conliège**

Jérôme CORDELLIER remercie Roger REY, maire sortant et l'ensemble de l'ancien Conseil Municipal, notamment pour l'organisation de ce premier Conseil. Il le remercie également pour avoir prolongé sa carrière de maire du fait des conditions sanitaires actuelles, et ce, avec enthousiasme, entrain et optimisme.

Il le remercie pour son dévouement aux Conliègeois.

Jérôme CORDELLIER a conscience des responsabilités que la place de Maire incombe et s'engage à le faire avec sérieux et de poursuivre dans la lignée de Roger REY. Son souci est de continuer à ce que le village soit accueillant et à améliorer les conditions de vie, de circulation et de respiration dans le village. Il espère que les choix du Conseil à venir seront validés par les villageois pour que chacun se sente impliqué dans la vie du village.

3/ Vote pour le nombre d'adjoints

Il est proposé que 3 adjoints soient élus, comme lors de la précédente mandature

Résultat du Vote : Vote à l'unanimité pour 3 adjoints

4/ Élection du 1^{er} adjoint

Sa fonction : Suivi de la vie du village et des travaux

→ 1 candidat : Jean-Claude ROUSSEL

→ 15 votants

→ 2 assesseurs : Noële HERBIN et Benjamin CHAILLON

Résultat :

– 14 votes pour Jean-Claude ROUSSEL

– 1 vote blanc

→ Jean-Claude ROUSSEL est élu 1^{er} adjoint au maire de Conliège

5/ Élection du 2^e adjoint

Sa fonction : Suivi des relations sociales

→ 1 candidat : Florence RESTELLI

→ 15 votants

→ 2 assesseurs : Noële HERBIN et Benjamin CHAILLON

Résultat :

– 14 votes pour Florence RESTELLI

– 1 vote blanc

→ Florence RESTELLI est élue 2^e adjoint au maire de Conliège

6/ Élection du 3^e adjoint

Sa fonction : Suivi du budget et des finances

→ 1 candidat : Karine PETITJEAN

→ 15 votants

→ 2 assesseurs : Noële HERBIN et Benjamin CHAILLON

Résultat :

– 14 votes pour Karine PETITJEAN

– 1 vote blanc

→ Karine PETITJEAN est élue 3^e adjoint au maire de Conliège

7/ Délégation

Lors du prochain Conseil Municipal, une délégation sera soumise à délibération. Elle aura pour objet la gestion et le suivi de carrière du personnel municipal. Jean-David FANI est pressenti à cette mission.

8/ Charte de l' élu local

Lecture de la charte par Jérôme CORDELLIER et validation de cette charte par l'ensemble des conseillers municipaux.

9/ Réouverture de l'école de Conliège

Une réunion est prévue lundi 25 mai 2020 pour échanger sur la possible réouverture de l'école primaire de Conliège le 2 juin prochain.

Seront présents :

- l'équipe enseignante
- des membres du Conseil municipal
 - Roger REY
 - Jérôme CORDELLIER
 - Florence RESTELLI
 - Jean-Claude ROUSSEL
 - Marion ETIENNE
 - Jean-David FANI

Lieu : Salle des Fête

→ Jérôme CORDELLIER demande à Dominique PERNOT de prévenir l'équipe enseignante du lieu de rendez-vous.

Florence RESTELLI intervient afin que le vote sur la réouverture de l'école se fasse après la réunion avec l'équipe enseignante, afin de connaître l'ensemble des paramètres.

L'assemblée approuve.

Prochaine date de Conseil municipal exceptionnel (raison urgente) : Mardi 26 mai à 20h en salle des fêtes

Ordre du jour : Conseil uniquement dédié à la réouverture ou non de l'école primaire de Conliège

10/ Site internet du village de Conliège

Noële HERBIN demande qui a les codes d'accès du site internet du village de Conliège. Roger REY informe qu'il a la main sur le site. Il continuera sa mise à jour jusqu'au prochain conseil municipal.

11/ Prochain Conseil municipal

Date du prochain Conseil : 3 juin à 20h début du conseil à 20h15.

Suite à la validation de l'ensemble des conseillers municipaux, Dominique PERNOT enverra une **convocation par mail**.

La séance est levée à 12 heures

Le maire

Jérôme CORDELLIER

